

ARRETE DU MAIRE
ARR_562023

DÉPARTEMENT
de la HAUTE-SAVOIE

COMMUNE
DU
BOUCHET-MONT-CHARVIN

74230 LE BOUCHET-MONT-CHARVIN
Tél 04 50 27 50 77
Fax 04 50 27 54 10

e-mail : accueil@bouchet-mont-charvin.fr

Le Maire du BOUCHET-MONT-CHARVIN,

Vu le code de la Route et notamment son article R 411-8 ;

Vu le code de la voirie routière et notamment son article L 141-2 ;

Vu la demande transmise par l'entreprise BEBER T.P. de Serraval le 13 octobre 2023 ;

Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation de tous les véhicules entre le numéro 1643 et le numéro 1984 de la route de Nant-Blanc dans le cadre de travaux consistant à la création d'une tranchée drainante par l'entreprise BEBER T.P. ;

Article 1 : La route de Nant-Blanc sera barrée, sauf pour les riverains, entre le numéro 1643 et le numéro 1984 du lundi 23 octobre 2023 au vendredi 24 novembre 2023 et ce, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h des lundis aux vendredis inclus dans cette période de travaux ;

Article 2 : Le stationnement sera interdit à tous les types de véhicules, excepté ceux de l'entreprise BEBER TP de Serraval ;

Article 3 : Les véhicules des services publics, de secours et d'urgence ne sont pas concernés par les termes des articles 1 et 2 ;

Article 4 : Une signalisation permettant d'assurer l'information et la sécurité de l'ensemble des personnes appelées à emprunter cette voie sera mise en place par l'entreprise BEBER T.P. ;

Article 5 : Le présent arrêté sera porté à la connaissance du public par affichage et copie sera faite à :

- Monsieur le Commandant de la brigade territoriale autonome de Thônes ;
- Monsieur le responsable du CERD de Thônes ;
- Service Départemental d'Incendie et Secours de Thônes ;
- Les Services de la C.C.V.T ;
- L'entreprise BEBER TP de Serraval , en la personne de Monsieur BERNARD-BERNARDET Christophe.

Fait à Le Bouchet-Mont-Charvin,
Le 16 octobre 2023,
Le Maire
Franck PACCARD.

Arrêté certifié exécutoire compte tenu :
- de sa publication le 16/10/2023
Le Maire,
Monsieur Franck PACCARD.

